



VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

Date de convocation
27/03/2026

Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27
Présents : 27
Absents : 0
Absents représentés : 0
VOTANTS : 27

Secrétaire de séance :

Mme Laureen FRESSARD

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Alexandre-Stéphane HAAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alexandre-Stéphane HAAS, Maire,
M. Eric CAVERS, Mme Catherine COME, M. Jérôme LENOIR, Mme Laureen FRESSARD, M. Rémus-Mihai DANCÉA, Mme Kristell DREVAL, M. Maxime HIBERT, Mme Annick LHOSTE, Adjointes au Maire,
Mme Valérie LESIEUR, M. Jean-Charles GIRARD, Mme Brigitte BARDINA, M. Frank BERNARDI, Mme Séverine CLISSON, M. David COHEN, Mme Cristina DELANNOY (arrivée 19h04), M. Thomas CONAN, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Didier POUZENC, Mme Myriam BASTIEN, M. Jean-Paul LANDRIEUX, Mme Laurence PERRINELLE, Mme Valérie MAUGARD, M. Bernard DIONNET, M. Pierrick GARNIER, Mme Corinne TIQUET, M. Frédéric DUSSUD, conseillers municipaux.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19 heures 01.

Les membres du conseil municipal ont :

- Désigné, à l'unanimité, Mme Laureen FRESSARD comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

DELIBERATIONS

Par délibération n° 2026-04-01 :

Délégué au Maire, à la majorité, par 21 voix pour et 6, contre, en vertu de l'article L. 2122-22, les attributions prévues aux alinéas 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20°, 21°, 22°, 23°, 24°, 25°(néant), 26°, 27°, 28°, 29°, 30° et 31°(néant) de ce même article, selon les limites et conditions fixées par le Conseil municipal ou par décret.

Par délibération n° 2026-04-02 :

Décidé, à la majorité, par vote à main levée, par 21 voix pour et 6 abstentions, de créer les commissions communales et d'en fixer le nombre de membres comme suit :

- Sécurité et mobilité ;
- Finances ;
- Cadre de vie et travaux ;
- Affaires scolaires, enfance et jeunesse ;
- Santé et solidarité ;
- Urbanisme, environnement et patrimoine ;
- Associations et animations ;
- Economie locale.

Par délibération n° 2026-04-03 :

Désigné, à l'unanimité, par un vote à main levée les membres des commissions communales suivantes, outre M. le Maire qui en est Président de droit :

SECURITE ET MOBILITE

M. Éric CAVERS, M. Jérôme LENOIR, M. David COHEN, M. Frank BERNARDI, Mme Valérie LESIEUR, Mme Lydie GAILLIEGUE, M. Pierrick GARNIER.

FINANCES

Mme Catherine COME, Mme Brigitte BARDINA, M. Maxime HIBERT, M. Jean-Charles GIRARD, M. Éric CAVERS, Mme Laureen FRESSARD, M. Thomas CONAN, M. Bernard DIONNET, Mme Laurence PERRINELLE.

CADRE DE VIE ET TRAVAUX

MME Valérie LSIEUR, M. Rémus DANCEA, M. Jérôme LENOIR, M. Jean-Charles GIRARD, M. maxime HIBERT, M. Éric CAVERS, M. David COHEN, Mme Lydie GAILLIEGUE, M. Pierrick GARNIER, Mme Valérie MAUGARD.

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

Mme Laureen FRESSARD, Mme Lydie GAILLIEGUE, M. Frank BERNARDI, Mme Annick LHOST, Mme Cristina DELANNOY, M. Didier POUZENC, M. Rémus DANCEA, Mme Valérie MAUGARD, Mme Corinne TIQUET.

SANTE ET SOLIDARITE

M. Rémus DANCEA, Mme Cristina DELANNOY, Mme Valérie LESIEUR, Mme Séverine CLISSON, Mme Lydie GAILLIEGUE, M. Jean-Paul LANDRIEUX, Mme Corinne TIQUET.

UBANISME, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

M. Maxime HIBERT, M. Éric CAVERS, M. David COHEN, M. Didier POUZENC, M. Jean-Charles LENOIR, Mme Séverine CLISSON, M. Frédéric DUSSUD, M. Pierrick GARNIER.

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

Mme Annick LHOSTE, Mme Valérie LESIEUR, Mme Myriam BASTIEN, M. Didizer POUZENC, M. Rémus DANCEA, M. Thomas CONAN, Mme Laurence PERRINELLE.

ECONOMIE LOCALE

M. Thomas CONAN, Mme Catherine COME, M. Éric CAVERS, M. Jean-Charles GIRARD, M. Jean-Paul LANDRIEUX, Mme Annick LHOSTE, M. Maxime HIBERT, M. Bernard DIONNET, Mme Laurence PERRINELLE.

Par délibération n°2026-04-04 :

Fixé, à l'unanimité, à 16 le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale et désigné, par un vote à scrutin secret, avec dépôt d'une liste par le groupe « Bien Vivre Morigny-Champigny » et une liste par le groupe « Agir pour l'avenir de Morigny-Champigny ».

A la représentation proportionnelle au plus fort reste : avec 21 voix pour la liste « Bien Vivre Morigny-Champigny » et 6 voix pour la liste « Agir pour l'avenir de Morigny-Champigny », les 8 membres élus du CCAS suivants outre M. le Maire qui en est Président de droit : M. Rémus Dancéa, Mme Cristina Delannoy, Mme Myriam Bastien, Mme Séverine Clisson, Mme Catherine Come, M. Didier Pouzenc, Mme Laurence Perrinelle, M. Frédéric Dussud.

Par délibération n°2026-04-05 :

Désigné à l'unanimité, par un vote à main levée, M. Thomas CONAN, secrétaire de séance.

Désigné, par un vote à scrutin secret, les délégués suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Énergie du grand Etampois :

Titulaire : - David Cohen – 21 voix (élu) - Frédéric Dussud – 6 voix

Suppléant : - Didier Pouzenc – 21 voix (élu) - Frédéric Dussud – 6 voix

Par délibération n°2026-04-06 :

Désigné, à la majorité, par vote à main levée, par 21 voix pour et 6 abstentions, les représentants suivants pour siéger au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine :

Titulaire : Maxime HIBERT

Suppléant : Thomas CONAN

Par délibération n°2026-04-07 :

Désigné, à la majorité, par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 abstentions, M. Éric CAVERS comme correspondant Défense.

Par délibération n°2026-04-08 :

Désigné, à la majorité par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 abstentions, Mme Kristell DREVAL en qualité de délégué élu local afin de représenter la commune auprès du CNAS.

Par délibération n°2026-04-09 :

Approuvé, à l'unanimité, par vote à main levée, le rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charge Transférées.

Par délibération n°2026-04-10 :

- Approuvé, à la majorité, par vote à main levée, avec 21 voix, l'adhésion au service commun NTIC de la CAESE.
- Approuvé, à la majorité, par vote à main levée, avec 21 voix, le projet de convention d'adhésion au service commun NTIC avec la CAESE.
- Autorisé Monsieur le Maire, à la majorité, par vote à main levée, avec 21 voix, la convention d'adhésion au service commun NTIC de la CAESE.

Pris connaissance des informations du Maire :

Un arrêté a été pris concernant le stationnement au centre-bourg : - Modification de la durée sur les bornes automatiques : passage de 20 minutes à 30 minutes - Application : 3 avril 2026 à 9h

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 20 heures 51.

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié
au registre des délibérations de la commune**

Fait à Morigny-Champigny, le 10 avril 2026
Le Maire, Alexandre-Stéphane HAAS

Affiché le : 10.04.2026

